



N° 36

DISETTE : Manque de ce qui est nécessaire à la
vie et, en particulier, manque de vivres, pénurie.

février 2018

Vous avez dit évaluation ?

Inutile de faire un dessin : les vœux à peine évoqués, voilà que la réalité refait surface aussi vite que les bonnes résolutions de janvier disparaissent. La réalité est toute simple et pas qu'à la DGFIP : la notion de service public n'est déjà plus qu'une vue de l'esprit sous la lente mais inexorable poussée de l'idéal néolibéral pour lequel, en théorie, tout le monde est gagnant, mais dans les faits, c'est autre chose...

Justement, les grands ordonnateurs de cette doctrine et ceux qui la transmettent par ruissellement ne sont pas concernés par cette réalité que constituent les gels de salaire, le durcissement drastique des règles de gestion et l'intensification des charges de travail au-delà de ce qui est raisonnable. Sans parler du principal : en 2018, la réalité est que la DGFIP, à elle seule, va supporter la quasi totalité des suppressions d'emplois de la Fonction Publique d'État.

Si des disparités peuvent exister, le constat se généralise. Assiette, recouvrement, contrôle fiscal ou missions support, mais aussi dans le monde informatique si indispensable... demain est fait d'inquiétudes pour beaucoup de collègues. Que le contrôle fiscal, hier officiellement "sanctuarisé", soit aujourd'hui sournoisement remis en cause en dit long sur la politique de renoncements et d'abandons de nos missions régaliennes, alors que la fraude fiscale est évaluée entre 60 et 80 milliards d'euros par an, estimation basse... et qu'elle se fait désormais au grand jour.

Et nous voici donc, dans ce contexte, invités à l'entretien d'évaluation où sera jugée notre "manière de servir" ! Curieux d'ailleurs l'utilisation du mot "servir" à un moment où les agents sont empêchés de remplir leurs missions dans les règles de l'art par l'administration elle-même. C'est trop facile ensuite de souligner que les objectifs individuels assignés l'an passé ne sont pas remplis. C'est se moquer de l'implication et la conscience professionnelle déployée par les collègues qui compensent comme ils peuvent les manquements de leur employeur.

C'est pour cela que la CGT appelle les personnels à boycotter cette année encore les entretiens d'évaluation de manière massive. Il s'agit bien évidemment de protester contre le dogmatisme froid que veut nous imposer Ministère et DGFIP. Quelle utilité de s'y rendre puisque rien n'est prévu, même chichement, pour reconnaître l'implication personnelle ? Si c'est pour entendre que le notateur direct n'y est pour rien, mais qu'il faut en faire encore plus, c'est totalement inutile.

Boycotter l'entretien, c'est simple, ça matérialise bien notre protestation contre le démantèlement permanent du service public et de nos missions, et ça n'empêche pas de contester ensuite cette évaluation via les recours hiérarchiques puis les recours en CAPL et CAPN.

Boycotter l'entretien, c'est ne pas s'y rendre. A la première signification de la date d'entretien, répondre au mail par : « Je vous informe que dans le cadre d'une action collective, je ne participerai pas à l'entretien auquel vous m'avez convié ».

Lors de la seconde invitation, répondre par : « Je vous confirme ma non participation pour le motif indiqué dans la précédente réponse ».

Et surtout, ne tenez pas compte des menaces....

Elections, piège à ... ?

Les prochaines élections professionnelles se dérouleront le 6 décembre 2018 au Ministère des Finances avec un changement notable : le vote électronique en lieu et place du vote à l'urne. Chaque agent procédera depuis son poste de travail après une phase de détermination de ses identifiants. Avec cette réforme, notre administration veut semble-t-il montrer un visage moderne en affichant qu'elle met en œuvre des outils novateurs.

Il y a cependant un « mais » très important à cette modernité, qui est inhérent aux systèmes informatiques, support du dispositif, mais aussi à la confiance que l'on accorde aux différents acteurs du scrutin.

Petit rappel : le processus de désignation des représentants se concrétise dans des élections qui doivent obéir à plusieurs principes de base pour être considérées comme démocratiques : l'expression doit se faire au travers d'élections honnêtes qui soient périodiques, au suffrage universel égal et utilisant des dispositifs permettant la liberté du vote, et un processus transparent et contrôlable de bout en bout. L'électorat doit en outre être en mesure de faire un choix réel et informé. Les grands principes sont transparence (l'électeur a la possibilité effective de contrôler toutes les étapes d'un scrutin), l'unicité (un vote par électeur dûment identifié), la confidentialité (choix effectué en secret), l'anonymat (impossibilité de relier un bulletin à l'électeur) et la sincérité (les résultats du scrutin reflètent fidèlement la volonté des électeurs).

Du respect de ces principes en toutes circonstances découle la confiance des électeurs dans son système électoral. Cette confiance est d'autant plus forte qu'elle est fondée sur le contrôle effectif et direct de la sincérité du scrutin. Chaque électeur peut d'ailleurs exercer ce droit concrètement et participer directement aux opérations de contrôle et de comptage. Si la transparence est insuffisante, elle va mettre à mal la confiance dans le système : les perdants ne seront pas convaincus de leur défaite, les représentants mal élus vont perdre leur légitimité et voir leur pouvoir contesté.

Ces principes, justement, le vote électronique ne les garantit à aucun moment. Il est impossible de s'assurer que le vote est physiquement effectué par la bonne personne. Impossible de savoir si le choix a bien été pris en compte, si la valeur choisie est enregistrée en tant que telle, et si elle n'a pas été altérée en cours de transfert via le réseau ou lors de l'écriture sur le support, et au final, si elle fait bien partie du décompte. Et à ce stade, on n'évoque même pas les difficultés liées à l'état des systèmes et les attaques possibles, internes ou externes, en direct ou différées. Ne comptez pas sur un informaticien digne de ce nom pour certifier une machine ou un système comme absolument sûr...

La conséquence de cette opacité est qu'il est totalement impossible d'instruire une fraude électorale avec un vote dématérialisé, tout simplement parce qu'il est impossible d'établir une preuve sans élément matériel tangible. L'électeur perd la maîtrise du scrutin et en est réduit à faire aveuglément confiance. Cela ouvre des portes jusque-là insoupçonnées de manipulation dont personne ne saura rien parce que plus rien n'est vérifiable. Avec autant de principes bafoués, difficile de se prévaloir d'un scrutin dit démocratique. Substituer la transparence à la confiance, ce n'est plus la démocratie, c'est l'exact inverse, c'est une confiscation pure et simple du seul droit d'expression qui reste puisque son altération devient invisible... Surtout que la confiance est un principe particulièrement érodé dans nos murs : promesses jamais tenues, enfumages en règles, les élus en commissions paritaires peuvent en témoigner. La confiance dans ces conditions n'est juste pas possible.

Le moment est décisif : soit on oublie à jamais ce que représente une urne transparente où l'électeur a toute latitude de vérifier l'ensemble du processus à la base de toute démocratie et on accepte le résultat brut sorti de la machine, soit on repousse ce qui pourrait sonner le glas de la liberté d'expression, puisque le résultat pourrait ne pas être celui des urnes. Plus globalement, avec l'inscription des lois d'exception de l'état d'urgence dans la loi ordinaire, la réforme du code du travail qui autorise notamment les employeurs à ne pas respecter les textes en limitant les indemnités en cas de fraude, et la marginalisation des organisations syndicales, le modèle de société que nous avons connu semble promis à des jours sombres.

Le monde bouge, et la transparence recule partout. Le tout puissant commerce l'exige, les dirigeants politiques aussi. L'argent doit circuler, et le pouvoir s'exercer sans regards critiques. Hier comme aujourd'hui, la confiance est la justification absolue sur laquelle les pouvoirs autoritaires s'appuient, reléguant ceux qui doutent ou contestent au rang de stupides incompréhensibles, voire carrément de criminels. Les syndicats semblent voués à en faire partie. Les sujets de Poutine, Erdogan et quelques autres peuvent en témoigner. Les outils dits modernes, sous leurs atours séduisants, ont cette capacité, celle de nous mettre en toute confiance. Trop tard, le piège s'est refermé...